

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1065

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,  
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,  
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,  
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,  
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,  
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la quatrième phrase de l'alinéa 1, après le mot :

« technologiques »

insérer les mots :

« , de crise écologique majeure ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NUPES souhaite mettre en avant l'importance de la crise écologique dans la redéfinition du rôle des armées. Les risques liés aux bouleversements écologiques doivent être anticipés et intégrés à chaque loi de programmation. Ces prévisions s'appuieront sur de sérieuses études de prospective et d'analyse des conséquences géostratégiques des dérèglements climatiques.

À mesure que les catastrophes naturelles se répéteront, le rôle de nos Armées dans la protection des populations et du territoire français va changer. L'intégration des forces armées françaises dans la construction de la résilience climatique de notre société, sera repensée et financée.

Le changement climatique constitue un facteur de migration de plus en plus puissant. Ce dernier pourrait contraindre, d'ici à 2050, quelques 216 millions de personnes à migrer hors de leur pays. Ces déplacements de population seront presque dix fois plus importants que les migrations actuelles et seront un facteur majeur de risque de conflit armé, notamment pour la dispute des matières premières raréfiées.

À mesure que les ressources naturelles diminuent, les conséquences géostratégiques de ces bouleversements risquent d'être dramatiques pour la France. Cette situation nous oblige à préparer des accords internationaux, notamment avec nos voisins directs pour pallier ces catastrophes. De plus, nos armées doivent être formées à ces nouveaux enjeux de même que la population, les autorités publiques et les collectivités doivent être sensibilisées au plus vite.